



PRÉFET DE L'OISE

Beauvais, le

**Direction départementale  
des Territoires**

Service de l'Aménagement  
de l'Urbanisme et de l'Energie

Affaire suivie par Céline LEPAGE  
Téléphone : 03 44 06 52 40  
Courriel : celine.lepage@oise.gouv.fr

**17 AVR. 2018**

Le directeur départemental des Territoires

à

Mesdames et Messieurs les Maires des communes  
soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU)  
de la communauté de communes de la Picardie Verte  
(liste en annexe)

**Objet** : Transmission des demandes d'autorisation d'urbanisme.

En raison d'une évolution de notre organisation, les demandes d'autorisation d'urbanisme de votre commune, actuellement instruites par la délégation Nord Est de la DDT (antenne de Compiègne), seront dorénavant instruites par le service instructeur ADS du siège de la DDT.


A ce titre, je vous demande d'envoyer les autorisations d'urbanisme déposées sur votre commune à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018 à l'adresse suivante :

DDT de l'Oise – Service SAUE -  
Bureau ADS  
40, rue Jean Racine  
60000 BEAUVAIS

Madame Schaffner, responsable du bureau ADS, et Madame Lepage, instructrice référente, restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Copies pour information :

- Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture
- DDT - Délégation Territoriale Nord-Est
- DDT - Délégation territoriale Ouest

  
Le directeur départemental  
des Territoires  
**Jean GUINARD**